

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.03.2023

Révision: 06.03.2023

Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: PE - SAE 80W/140 SYN TRANS FLUID

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation privée de lubrifiants et de graisses dans les véhicules ou les machines

Utilisation industrielle de lubrifiants et de graisses dans les véhicules ou les machines

Utilisation professionnelle des lubrifiants et graisses dans les véhicules ou les machines

Selon les scénarios d'exposition génériques de l'ATIEL / ATC sur l'utilisation des lubrifiants (V1.0, 07.01.2013)

Voir les détails des scénarios d'exposition en annexe.

Emploi de la substance / de la préparation

Uniquement pour manipulation adéquate.

Huile d'engrenage

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Parts Europe GmbH
Conrad-Roentgen-Strasse 2
54332 Wasserliesch/Trier
Tel. +49 6501 96950
Web: www.partseurope.eu

Service chargé des renseignements: Service de sécurité du produit

1.4 Numéro d'appel d'urgence ORFILA (FRANCE): + 33 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

Pictogrammes de danger néant

Mention d'avertissement néant

Mentions de danger néant

Indications complémentaires:

Contient Amines, C10-14-tert-alkyle. Peut produire une réaction allergique.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 64742-55-8 EINECS: 265-158-7 Numéro index: 649-468-00-3 Reg.nr.: 01-2119487077-29	distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités Asp. Tox. 1, H304	≥0-≤7,5%
CAS: 80-62-6 EINECS: 201-297-1 Numéro index: 607-035-00-6	méthacrylate de méthyle Flam. Liq. 2, H225; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1B, H317; STOT SE 3, H335	≥0,1-≤0,25%

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.03.2023

Révision: 06.03.2023

Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: PE - SAE 80W/140 SYN TRANS FLUID

(suite de la page 1)

Indications complémentaires:

Note L : la classification comme cancérigène ne s'applique pas car le mélange (ou la substance) contient moins de 3% d'extrait de diméthyl sulfoxyde (DMSO), mesuré selon la méthode IP 346.
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des mesures de premiers secours**

- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas nécessaire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**Stockage:**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.03.2023

Révision: 06.03.2023

Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: PE - SAE 80W/140 SYN TRANS FLUID

(suite de la page 2)

- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Température de stockage recommandée (deg.C): ≤50°C
- **Classe de stockage:** 10
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

80-62-6 méthacrylate de méthyle

VLEP	Valeur momentanée: 410 mg/m ³ , 100 ppm
	Valeur à long terme: 205 mg/m ³ , 50 ppm

DNEL

64742-55-8 distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités

Dermique	DNEL / Workers / Local Effects / Long-term	1 mg/kg/8h (ouvrier)
Inhalatoire	DNEL	2,7-5,4 mg/m ³ /8h (ouvrier)
	DNEL	1,2 mg/m ³ /24h (consommateur)

PNEC

64742-55-8 distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités

Oral	PNEC / Predators / Secondary poisoning	9,33 mg/kg food (Empoisonnement secondaire (prédateurs))
------	--	--

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

- **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir rubrique 7.
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Protection respiratoire en cas de formation d'aérosol ou de brouillard: utiliser un masque avec un filtre de type A2, A2 / P2 ou ABEK.

Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.03.2023

Révision: 06.03.2023

Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: PE - SAE 80W/140 SYN TRANS FLUID

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales	
· État physique	Liquide
· Couleur:	Jaune-brun
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé.
· Inflammabilité	Non applicable.
· Limites inférieure et supérieure d'explosion	
· Inférieure:	Non déterminé.
· Supérieure:	Non déterminé.
· Point d'éclair	>200 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· pH	Non déterminé.
· Viscosité:	
· Viscosité cinématique	244,4 mm ² /s @ 40 °C
· Consistance	
· Dynamique:	Non déterminé.
· Solubilité	
· l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Capacité thermique	
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	0,892 g/cm ³ (ASTM D 4052)
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.

9.2 Autres informations

· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Test de séparation des solvants:	
· VOC (CE)	0,00 %
· Changement d'état	
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.

Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.03.2023

Révision: 06.03.2023

Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: PE - SAE 80W/140 SYN TRANS FLUID

(suite de la page 4)

- **Matières et mélanges auto-échauffants** néant
- **Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau** néant
- **Liquides comburants** néant
- **Matières solides comburantes** néant
- **Peroxydes organiques** néant
- **Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux** néant
- **Explosibles désensibilisés** néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

64742-55-8 distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités

Oral	LD50	5.000 mg/kg (rat)
	LOAEL	125 mg/kg/24h (rat)
Dermique	LD50	2.000-5.000 mg/kg (lapin)
	NOAEL	150 mg/kg/24h (souris)
		30-2.000 mg/kg/24h (rat)
		1.000 mg/kg/24h (lapin)
Inhalatoire	LOAEL	100 mg/kg/24h (souris)
	LC50 / 4h	2,18-5,53 mg/l (rat)
	NOEL	220 mg/m3 (rat)
	NOAEL	980 mg/m3 (rat)

80-62-6 méthacrylate de méthyle

Oral	LD50	7.872 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.03.2023

Révision: 06.03.2023

Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: PE - SAE 80W/140 SYN TRANS FLUID

(suite de la page 5)

- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique:

64742-55-8 distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités

LL50	10.000 mg/l/96h (Invertébrés aquatiques)
	100 mg/l/96h (poisson)
	>100 mg/l/96h (Pimephales promelas) (OECD 203)
LL50	10.000 mg/l/72h (Invertébrés aquatiques)
LL50	10.000 mg/l/48h (Invertébrés aquatiques)
EL50	10.000 mg/l/48h (Invertébrés aquatiques)
NOEL	>100 mg/l/72h (Pseudokirchnerella subcapitata) (OECD 201)

· 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation

64742-55-8 distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités

coefficient de partage	>3,5 [---] (log Kow) (Bioaccumulation)
------------------------	--

· 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

· 12.7 Autres effets néfastes

· Autres indications écologiques:

· Indications générales:

Classe de danger pour l'eau 2 (selon l'annexe 1 AWSV): dangerosité significative pour l'eau

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Pour le recyclage, s'adresser aux dépôts de déchets.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.03.2023

Révision: 06.03.2023

Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: PE - SAE 80W/140 SYN TRANS FLUID

(suite de la page 6)

Rapportez le produit et/ou le récipient partiellement vidé dans son emballage d'origine au point de vente ou remettez-le à un point de collecte des déchets spéciaux.

Catalogue européen des déchets

13 02 05*	huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale
-----------	--

Emballages non nettoyés:
Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport
ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA
Classe néant

14.4 Groupe d'emballage
ADR/RID/ADN, IMDG, IATA néant

14.5 Dangers pour l'environnement
Marine Pollutant: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7 Transport maritime en vrac
conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU:

néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Directive 2012/18/UE
Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.03.2023

Révision: 06.03.2023

Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: PE - SAE 80W/140 SYN TRANS FLUID

(suite de la page 7)

· **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

La classification du mélange a été effectuée par calcul conformément aux règles énoncées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008.

Aucune instruction spéciale de formation pour assurer la protection de la santé humaine et de l'environnement n'est requise.

· **exigence de pureté**

· **Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· **Date de la version précédente:** 09.05.2022

· **Numéro de la version précédente:** 1.0

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Annexe: Scénario d'exposition 1

· **Désignation brève du scénario d'exposition**

Utilisation industrielle de lubrifiants et de graisses dans les véhicules ou les machines

· **Secteur d'utilisation**

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

· **Catégorie du produit**

PC16 Fluides de transfert de chaleur

PC17 Fluides hydrauliques

PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.03.2023

Révision: 06.03.2023

Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: PE - SAE 80W/140 SYN TRANS FLUID

(suite de la page 8)

- **Catégorie du procédé**
 PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
 PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
- **Catégorie de rejet dans l'environnement**
 ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
 ERC7 Utilisation de fluides fonctionnels sur les sites industriels
- **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**
 Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité
- **Conditions d'utilisation**
- **Durée et fréquence** 5 jours de travail/semaine.
- **Paramètres physiques**
- **Etat physique** Liquide
- **Concentration de la substance dans le mélange** La substance est le composant principal.
- **Autres conditions d'utilisation**
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**
 Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**
 Pas nécessaire.
- **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**
 N'est pas applicable.
- **Mesures de gestion des risques**
- **Protection du travailleur**
- **Mesures de protection organisationnelles** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Mesures techniques de protection** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Mesures personnelles de protection** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Mesures pour la protection du consommateur** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Mesures de protection de l'environnement**
- **Air** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Eau** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Mesures pour l'élimination**
 Evacuation conformément aux prescriptions légales.
 S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.
- **Procédés d'élimination** Eliminer les restes du produit avec les ordures ménagères.
- **Type du déchet** Conteneur partiellement vide et sale
- **Estimation de l'exposition**
- **Consommateur** N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.
- **Guide pour l'utilisateur en aval** Pas d'autres informations importantes disponibles.

Annexe: Scénario d'exposition 2

- **Désignation brève du scénario d'exposition**
 Utilisation professionnelle des lubrifiants et graisses dans les véhicules ou les machines
- **Secteur d'utilisation**
 SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- **Catégorie du produit**
 PC16 Fluides de transfert de chaleur
 PC17 Fluides hydrauliques

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.03.2023

Révision: 06.03.2023

Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: PE - SAE 80W/140 SYN TRANS FLUID

(suite de la page 9)

- PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
- **Catégorie du procédé**
 - PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
 - PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
 - PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
 - PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 - PROC20 Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits appareils
 - **Catégorie de rejet dans l'environnement**
 - ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)
 - ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)
 - **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**
Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité
 - **Conditions d'utilisation**
 - **Durée et fréquence** 5 jours de travail/semaine.
 - **Paramètres physiques**
 - **Etat physique** Liquide
 - **Concentration de la substance dans le mélange** La substance est le composant principal.
 - **Autres conditions d'utilisation**
 - **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**
Aucune mesure particulière n'est requise.
 - **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**
Pas nécessaire.
 - **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**
N'est pas applicable.
 - **Mesures de gestion des risques**
 - **Protection du travailleur**
 - **Mesures de protection organisationnelles** Aucune mesure particulière n'est requise.
 - **Mesures techniques de protection** Aucune mesure particulière n'est requise.
 - **Mesures personnelles de protection** Aucune mesure particulière n'est requise.
 - **Mesures pour la protection du consommateur** Aucune mesure particulière n'est requise.
 - **Mesures de protection de l'environnement**
 - **Air** Aucune mesure particulière n'est requise.
 - **Eau** Aucune mesure particulière n'est requise.
 - **Mesures pour l'élimination**
Evacuation conformément aux prescriptions légales.
S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.
 - **Procédés d'élimination** Eliminer les restes du produit avec les ordures ménagères.
 - **Type du déchet** Conteneur partiellement vide et sale
 - **Estimation de l'exposition**
 - **Consommateur** N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.
 - **Guide pour l'utilisateur en aval** Pas d'autres informations importantes disponibles.

Annexe: Scénario d'exposition 3

- **Désignation brève du scénario d'exposition**
Utilisation privée de lubrifiants et de graisses dans les véhicules ou les machines
- **Secteur d'utilisation**
SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
- **Catégorie du produit** PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
- **Catégorie de rejet dans l'environnement**
ERC9a Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en intérieur)

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 06.03.2023

Révision: 06.03.2023

Numéro de version 1.1 (remplace la version 1.0)

Nom du produit: PE - SAE 80W/140 SYN TRANS FLUID

(suite de la page 10)

*ERC9b Utilisation étendue du fluide fonctionnel (en extérieur)***Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition***Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité***Conditions d'utilisation****Durée et fréquence** 5 jours de travail/semaine.**Paramètres physiques****Etat physique** Liquide**Concentration de la substance dans le mélange** La substance est le composant principal.**Autres conditions d'utilisation****Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement***Aucune mesure particulière n'est requise.***Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur***Pas nécessaire.***Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit***N'est pas applicable.***Mesures de gestion des risques****Protection du travailleur****Mesures de protection organisationnelles** *Aucune mesure particulière n'est requise.***Mesures techniques de protection** *Aucune mesure particulière n'est requise.***Mesures personnelles de protection** *Aucune mesure particulière n'est requise.***Mesures pour la protection du consommateur** *Aucune mesure particulière n'est requise.***Mesures de protection de l'environnement****Air** *Aucune mesure particulière n'est requise.***Eau** *Aucune mesure particulière n'est requise.***Mesures pour l'élimination***Evacuation conformément aux prescriptions légales.**S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.***Procédés d'élimination** *Eliminer les restes du produit avec les ordures ménagères.***Type du déchet** *Conteneur partiellement vide et sale***Estimation de l'exposition****Consommateur** *N'est pas pertinente pour ce scénario d'exposition.***Guide pour l'utilisateur en aval** *Pas d'autres informations importantes disponibles.*